

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2015

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 9 novembre 2015 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est, Cookshire, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Absence

Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3 (motivée)

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 9 novembre 2015 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 9 novembre 2015.**
- C) Adoption des procès-verbaux suivants :**
 - **Séance régulière du 11 mai 2015;**
 - **Séance spéciale du 21 septembre 2015.**
- D) Première période de questions.**
- E) Correspondance.**
- F) Autres sujets.**
 - 1) Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil 2016.
 - 2) Fixation de la date et de l'heure des séances régulières du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton en 2016.
 - 3) Détermination de la date de l'étude et de l'adoption des prévisions budgétaires 2016 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2016-2017-2018, activités d'agglomération.
 - 4) Autorisation de signature de l'entente relative à la fourniture de service pour l'utilisation des pinces de désincarcération avec la municipalité de Bury.
 - 5) Recommandation favorable au conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'acceptation de l'accord de principe entre l'agglomération de Cookshire-Eaton et le Syndicat des pompiers volontaires de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN pour le renouvellement de la convention collective.
 - 6) PG Solutions, renouvellement du contrat de service du logiciel Première Ligne.

G) Propositions des membres du conseil d'agglomération.

H) Avis de motion.

- 1) Avis de motion, règlement décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2016.

I) Étude et adoption de règlements.

J) Varia.

K) Deuxième période de questions.

L) Ajournement ou levée de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 9 novembre 2015 par M Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 9 novembre 2015.

Résolution 2015-11-0596-A

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le conseil d'agglomération de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance du 9 novembre 2015 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux suivants :

- Séance régulière du 11 mai 2015;
- Séance spéciale du 21 septembre 2015.

Résolution 2015-11-0597-A

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 11 mai 2015 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2015-11-0598-A

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 21 septembre 2015 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Première période de questions.

Aucune.

E) Correspondance.

Aucune.

F) Autres sujets.

- 1) Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil 2016.

Tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

- 2) Fixation de la date et de l'heure des séances régulières du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton en 2016.

Résolution 2015-11-0599-A

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu de fixer, selon les dispositions de la *Loi sur les compétences municipales*, pour l'année 2016, la date et l'heure des séances régulières du conseil d'agglomération de Cookshire-Eaton :

Date	Heure
9 mai 2016	19 h 30
14 novembre 2016	19 h 30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Détermination de la date de l'étude et de l'adoption des prévisions budgétaires 2016 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2016-2017-2018, activités d'agglomération.

Résolution 2015-11-0600-A

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que le conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton se réunisse le 21 décembre 2015 à 19 heures, à l'Hôtel de Ville, pour l'étude et l'adoption des prévisions budgétaires 2016 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2016-2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Autorisation de signature de l'entente relative à la fourniture de service pour l'utilisation des pinces de désincarcération avec la municipalité de Bury.

Résolution 2015-11-0601-A

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller et représentant de Newport Jeffrey Bowker, il est résolu d'autoriser le maire à signer l'entente relative à la fourniture de service pour l'utilisation des pinces de désincarcération avec la municipalité de Bury.

Cette entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Recommandation favorable au conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'acceptation de l'accord de principe entre l'agglomération de Cookshire-Eaton et le Syndicat des pompiers volontaires de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN pour le renouvellement de la convention collective.

Résolution 2015-11-0602-A

CONSIDÉRANT les négociations en cours concernant le renouvellement de la convention collective entre la Ville de Cookshire-Eaton et le Syndicat des pompiers volontaires de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN;

CONSIDÉRANT qu'un accord de principe est intervenu entre les parties et que le conseil municipal en a pris connaissance à la réunion de travail du 27 octobre dernier selon les documents transmis;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu :

QUE le conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton entérine l'accord de principe intervenu entre la Ville de Cookshire-Eaton et le Syndicat des pompiers volontaires de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN;

QUE le conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton autorise monsieur Noël Landry, maire, et monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton tout document donnant effet à la présente, incluant la convention collective 2015-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) PG Solutions, renouvellement du contrat de service du logiciel Première Ligne.

Résolution 2015-11-0603-A

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 224,77 \$ (incluant les taxes) pour la facture de PG Solutions, concernant le contrat de service du logiciel Première Ligne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

H) Avis de motion.

- 1) Avis de motion, règlement décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2016.

Résolution 2015-11-0604-A

Avis de motion est donné par le conseiller Yvan Tremblay qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2016.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

I) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

J) Varia.

Bornes sèches

Le directeur de la sécurité publique fera des vérifications pour évaluer la possibilité de faire enregistrer les servitudes aux endroits où sont localisées les bornes sèches. Ce sujet sera discuté à la prochaine réunion de travail. De plus, une visite terrain sera organisée avec les membres du comité de sécurité publique.

K) Deuxième période de questions.

Aucune.

L) Levée de la séance.

Résolution 2015-11-0605-A

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier